



Rapport Mathiot : vers un « plan Marshall de l'informatique » au lycée ?

Rapport Mathiot : vers un « plan Marshall de l'informatique » au lycée ? : Dans son rapport destiné à réformer le Bac et le lycée, Pierre Mathiot préconise de renforcer l'apprentissage de l'informatique et du numérique. Il propose aussi de former les profs et de créer une agrégation dédiée. Dans son rapport destiné à réformer le Bac et le lycée (d'ici 2021), remis fin janvier à Jean-Michel Blanquer, l'universitaire Pierre Mathiot préconise de renforcer la formation des élèves à l'informatique, et plus généralement au numérique. Selon l'ex-directeur de Sciences Po Lille, il s'agirait d'un "véritable Plan Marshall en ce domaine" – en référence à l'aide matérielle et financière apportée à la France par les Etats-Unis en 1945. "La formation des élèves à l'informatique et au numérique doit impérativement être renforcée, aussi bien comme discipline académique conduisant à des formations dans l'enseignement supérieur, que comme moyen véhiculaire permettant aux élèves et aux enseignants de travailler autrement et de disposer d'une culture numérique minimale", lit-on dans le rapport. "Acculturer l'ensemble des élèves au numérique" Pour rappel, le politologue imagine dans son rapport la disparition des filières S, ES et L, au profit d'un système "modulaire", les lycéens suivant une "unité générale", sorte de tronc commun, puis des disciplines au choix – au coeur d'une "unité d'approfondissement et de complément" divisée en trois catégories : la "Majeure", la "Mineure", et la "Mineure optionnelle". Au sein des matières obligatoires de l'unité générale, dès la seconde, Pierre Mathiot prône la présence d'un enseignement de " mathématiques – informatique ", couplant ainsi deux disciplines qui sont pour lui complémentaires, au lieu de se borner aux simples maths. Objectif : permettre à tous les élèves de bénéficier d'une "initiation minimale" à la programmation, ainsi qu'aux enjeux de sécurité informatique et d'e-réputation. "Il s'agit d'acculturer l'ensemble des élèves au numérique, en ne se focalisant pas uniquement sur ceux que l'informatique intéresse", indique-t-il. La "Majeure" de l'unité d'approfondissement et de complément pourrait ensuite être conçue à partir du couple informatique – mathématiques, dans l'optique d'une spécialisation de l'élève. Pierre Mathiot imagine d'autres Majeures mêlant le numérique et des disciplines inhabituelles, comme SES-informatique, EAC (éducation artistique et culturelle)-informatique, ou économie-gestion/informatique. Une Agreg d'informatique et une formation des profs Par ailleurs, le rapport Mathiot recommande de former les personnels à l'informatique et à "l'usage du numérique dans leurs enseignements" – un point essentiel, "car il faut constater parfois que les équipements existent mais ne sont pas utilisés par les enseignants ou les personnels administratifs, faute de formation adéquate". Conscient de "la complexité qu'implique ce véritable changement de paradigme", Pierre Mathiot estime nécessaire de créer un nouvel "enseignement de l'informatique", de "développer les points liés à l'informatique dans les programmes de disciplines existantes", mais aussi de mettre en place une " agrégation d'informatique ", et/ou une "certification des professeurs déjà recrutés". Selon le rapport, des moyens matériels devront souvent être débloqués, et le développement de l'informatique au lycée nécessitera aussi une "transformation profonde des cultures administratives" – afin de "dématérialiser le Bac" (les copies, la convocation des candidats, les certifications) et de recourir "massivement" aux ressources numériques tels que les Moocs ou les visio-conférences. Des difficultés en vue, donc. Mais pour Pierre Mathiot, l'idée est bien de faire de l'informatique et du numérique "des priorités majeures". Une concertation avec les partenaires sociaux est actuellement en cours, et devrait déboucher sur la présentation par Jean-Michel Blanquer d'un projet de réforme du Bac et du lycée – normalement, le 14 février.